

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné **Delphine PERRONCEL**, représentant légal du dispensateur de formation **TRIHOME**, organisme déclaré sous le numéro d'activité 24 37 012 73 37 auprès du Préfet de TOURS, atteste que :

Monsieur RIGALLAUD Julien - Né(e) le : 06/04/1993
salarié (e) de l'entreprise **LIP NUCLEAIRE - LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - ITN**

a suivi l'action de formation : **FORMATION INITIALE RADIOPROTECTION NIVEAU 2 OPTION RN**
dans le cadre de la formation professionnelle continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail :

Nature de l'action concourant au développement des compétences :	☒ Action de formation ☐ Bilan de compétences ☐ Action de VAE ☐ Action de formation par apprentissage
--	--

qui s'est déroulée du 15/06/2026 au 18/06/2026 / N° de session : K2625AA pour une durée totale prévue de 28:00 heures

Dates	Durées de Présence
15/06/2026	7:00
16/06/2026	7:00
17/06/2026	7:00
18/06/2026	7:00

Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Appliquer les règles de base de l'exploitant EDF relatives à la radioprotection en tant que chargé de travaux : Faire respecter les procédures et les consignes spécifiques à la radioprotection pour intervenir en zone contrôlée y compris en zone orange et rouge. Expliquer simplement les concepts de base de la radioprotection sur un centre nucléaire de production d'électricité français (RI, unités, DeD, limites, DATE). Faire le lien entre les risques radiologiques, les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire et les parades associées (EPI, EPC). Expliquer à son équipe et appliquer le principe ALARA (dont le RTR) et la démarche de propreté radiologique. Respecter et faire respecter le suivi dosimétrique pour son chantier. Appliquer et faire respecter les règles de base concernant les déchets et les effluents radioactifs. Se situer au sein de l'organisation et des acteurs de radioprotection sur un centre nucléaire de production d'électricité français. Evaluer les conséquences du risque radiologique. Installer, maintenir et replier un chantier en zone contrôlée. Utiliser les principaux matériels de radioprotection. Réagir collectivement en cas de situation radiologique dégradée sur son chantier.
Résultat de l'évaluation des acquis	Avis du formateur : Objectifs atteints - Oui

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : BEAUMONT EN VERON,
Le : 18/06/2026

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation

